



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 143 • NUMÉRO 001 • 1^{re} SESSION • 40^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 18 novembre 2008

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 18 novembre 2008

PREMIÈRE SESSION — QUARANTIÈME LÉGISLATURE

• (1005)

[Traduction]

La trente-neuvième législature ayant été prorogée et les Chambres dissoutes par proclamation le dimanche 7 septembre 2008, puis les brefs ayant été émis et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le mardi 18 novembre 2008 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

Le mardi 18 novembre 2008

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence la Gouverneure générale du Canada pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis:

Mme Audrey O'Brien, greffière de la Chambre des communes, donne lecture d'une lettre de la secrétaire de la Gouverneure générale annonçant que la suppléante de la Gouverneure générale se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, à 10 heures, pour ouvrir la première session de la quarantième législature.

L'huissier du bâton noir apporte le message suivant:

Honorables membres de la Chambre des communes:

C'est le désir de la très honorable suppléante de Son Excellence la Gouverneure générale que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès d'elle dans la Chambre du Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat. Le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat, membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence la Gouverneure générale du Canada ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait choisi un Président conformément à la loi, les motifs qui l'ont portée à convoquer le Parlement, mais qu'elle les exposera demain, le mercredi 19 novembre 2008, à 13 h 30.

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

La greffière de la Chambre: Conformément à l'article 3 du Règlement, j'invite M. Louis Plamondon, député de la circonscription de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, à prendre place au fauteuil afin de présider à l'élection d'un président.

* * *

• (1025)

[Français]

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Tout d'abord, je voudrais vous remercier de cette marque d'appréciation. Je voudrais également féliciter les 308 députés élus lors de l'élection du 14 octobre dernier.

Permettez-moi aussi, de cette tribune, de saluer tout particulièrement mes électeurs de la circonscription de Bas-Richelieu—Nicolet

—Bécancour et de les remercier de m'avoir accordé leur confiance pour un huitième mandat consécutif. Je tiens à ce que mes chers électeurs sachent que c'est un privilège et un honneur de les servir en cette Chambre.

Je voudrais également saluer la délégation de mon comté, dans les estrades, qui me fait l'honneur de sa visite aujourd'hui à Ottawa, et remercier de ce fauteuil ma compagne de vie et mes enfants de leur grande compréhension pour les nombreuses heures d'absence de la maison pendant ces 25 années de vie politique.

Comme vous avez pu le constater, la majeure partie de cette cérémonie se déroulera en français, et ce, pour trois raisons. La première est que c'est ma langue maternelle et que j'y tiens beaucoup. La deuxième, c'est que cela permettra à plusieurs d'entre vous d'apprécier le travail impeccable des interprètes de la Chambre. Enfin, la troisième raison est que si je tentais de présider à cette cérémonie dans la langue de Shakespeare, compte tenu de mon accent prononcé, vous auriez quand même besoin de la traduction.

À l'ordre. Nous allons débiter. La liste des députés qui ont retiré leur candidature et qui sont inéligibles à la présidence à été déposée sur le pupitre de chaque député et est disponible au bureau.

La liste des députés éligibles à la présidence a également été déposée sur le pupitre de chaque député et elle est également disponible au bureau.

[Traduction]

Pour commencer, j'inviterais tout député dont le nom figure sur la liste des candidats mais qui ne souhaite pas briguer les suffrages à prendre la parole pour en informer la présidence.

Le député de Peterborough a la parole.

• (1030)

M. Dean Del Mastro (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, PCC): Malgré l'appui important et chaleureux qu'on me manifeste de ce côté-ci de la Chambre, je souhaite retirer ma candidature.

Élection du Président

[Français]

M. Christian Ouellet (Brome—Missisquoi, BQ): Même si mes collègues auraient bien aimé que je me porte candidat, je désire que mon nom soit rayé de la liste.

[Traduction]

M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC): Je souhaite faire rayer mon nom de la liste.

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Je souhaite faire rayer mon nom de la liste.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): C'est un honneur pour moi que d'être présent à la Chambre aujourd'hui en compagnie de mes distingués collègues et c'est également un honneur qu'on ait songé à moi pour ce poste. Toutefois, à la vue de la liste des augustes collègues qui ont soumis leur candidature, se sont préparés et ont travaillé fort dans cette perspective, et puisqu'il semble que la greffière n'a pas reçu ma lettre, je souhaite retirer ma candidature.

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Même si je sais que cela causera une grande déception à mes collègues, je souhaite moi aussi retirer ma candidature.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Je retire mon nom de la liste.

M. Rodney Weston (Saint John, PCC): J'aimerais moi aussi demander que mon nom soit retiré de la liste.

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): À la suite de ces déclarations, la liste des candidats est modifiée en conséquence.

[Français]

J'invite les députés à un peu plus de décorum, s'il vous plaît.

Conformément à l'article 3.1 du Règlement, la Chambre se doit de procéder aux discours des candidats à la présidence. Nonobstant tout article du Règlement ou toute procédure en usage adoptée par cette Chambre, et pour aider les nouveaux députés élus à identifier les candidats à la présidence, je vais appeler, par ordre alphabétique, chaque candidat par son nom et par le nom de sa circonscription électorale.

● (1035)

[Traduction]

Lorsque le dernier candidat qui s'adressera à la Chambre aura terminé son discours, je quitterai le fauteuil pendant une heure, après quoi les députés procéderont à l'élection du Président.

[Français]

Lorsqu'il restera 30 secondes sur les cinq minutes accordées aux candidats, je leur ferai signe pour leur indiquer qu'il reste 30 secondes.

J'invite maintenant l'hon. Mauril Bélanger, député de la circonscription électorale d'Ottawa—Vanier, à prendre la parole pour une durée d'au plus cinq minutes.

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais d'abord féliciter tous les collègues qui ont été réélus, mais je tiens tout particulièrement à féliciter les nouveaux députés qui ont été élus pour la première fois et qui participeront aux travaux de cette Chambre, une institution passablement importante pour notre pays. Bravo, félicitations et bon succès.

Cela fait trois fois de suite que les Canadiens choisissent un Parlement — incluant ce 40^e — où aucun parti n'est majoritaire. Forcément, ils s'attendent à ce que nous apprenions à mieux travailler ensemble. J'ose affirmer qu'une des façons de mieux

travailler ensemble est de relever le décorum, la civilité et le respect les uns pour les autres que nous devons avoir en cette Chambre.

Je ne dis pas que tout le monde doit être d'accord parce que, effectivement, c'est une Chambre partisane. C'est une Chambre où nous défendons des principes et des idéaux, et il y aura des débats musclés et tout cela.

Toutefois, je crois que les Canadiens s'attendent effectivement à une amélioration dans notre comportement collectif.

[Traduction]

Je siége ici depuis 13 ans et j'ai constaté un effritement progressif du savoir-vivre, un manque de respect les uns pour les autres et je pense que les Canadiens s'attendent à plus. Je ne suis pas le seul à penser ainsi.

Les députés qui étaient ici l'une des dernières fois où l'hon. Ed Broadbent a pris la parole avant de partir se souviennent peut-être de ce qu'il a dit en 2005. Il a dit:

Ceux qui seront encore ici après les prochaines élections [...] devraient réfléchir sérieusement au manque de courtoisie dont nous avons été témoins quotidiennement à la Chambre des communes, lors de la période des questions. Si j'étais un enseignant, je ne voudrais plus amener des élèves du secondaire assister à la période des questions.

[Français]

Je pense qu'il y a un appétit, non seulement parmi les collègues de cette Chambre mais aussi parmi la population en général au Canada, de voir le décorum et le tonus de nos débats s'améliorer. On a tous et chacun une part de responsabilité pour atteindre cet objectif. Je crois cependant que la présidence a aussi un rôle à jouer à cet égard. C'est en ce sens que je voudrais affirmer ma volonté, si mon désir d'être président est exaucé, de faire en sorte que non seulement les règles soient appliquées de façon équitable mais aussi que le niveau des débats et de respect mutuel s'améliorent de jour en jour, de semaine en semaine et de mois en mois.

[Traduction]

Ce manque de courtoisie, allant parfois jusqu'à l'animosité, se manifeste d'une autre façon à l'extérieur de la Chambre et ce problème doit être abordé. Je sais que mes propos ne seront pas accueillis favorablement par certains députés, mais je parle des dix-pour-cent. Pour ceux qui nous écoutent en ce moment, je vais expliquer de quoi il s'agit. La plupart des Canadiens savent que les députés ont le privilège d'envoyer des imprimés dans chaque foyer de leur circonscription quatre fois par année. Cependant, ce que les gens ne savent peut-être pas, c'est que nous avons également le droit d'envoyer des documents à 10 p. 100 des foyers de nos circonscriptions aussi souvent que nous le voulons, et les fonds pour payer ces dix-pour-cent proviennent du budget de la Chambre.

Ces dernières années, certains ont envoyé ces dix-pour-cent dans d'autres circonscriptions que la leur et ces documents sont souvent devenus une arme pour attaquer des députés, et ce toujours aux frais de la population. Ce n'est pas faire bon usage des privilèges parlementaires ni des deniers publics. Je veillerais à ce que ces dix-pour-cent soient envoyés uniquement dans nos propres circonscriptions, comme il se doit.

● (1040)

[Français]

Monsieur le président, il y a une autre raison pour laquelle j'ai gardé ma candidature aujourd'hui. Il s'agit de la question d'une dualité linguistique canadienne. J'aimerais citer un autre très honorable Canadien, M. Joe Clark, qui a également dit, lors de son discours de départ de cette Chambre, et je le cite:

Élection du Président

C'est ici que j'ai appris, à ma façon bien sûr, l'autre langue officielle de mon pays. Cela m'a aidé à comprendre que la société distincte n'est pas une expression creuse inscrite dans une Constitution, mais qu'elle traduit la réalité quotidienne de la plupart des Canadiens d'expression française et qu'elle est une caractéristique marquante de notre histoire et de notre avenir.

Je crois que tous les députés de cette Chambre devraient pouvoir s'adresser à leur président sans intermédiaire. N'oublions pas que la présidence a un rôle protocolaire et de représentation de nous tous auprès de tous les Canadiens.

J'ai été des deux côtés de la Chambre, j'ai siégé au Conseil des ministres et au Bureau de régie interne, j'ai acquis l'expérience. Avec l'excellente équipe de la greffière, je crois pouvoir faire le travail qui s'impose et rehausser le niveau des débats dans cette Chambre au bénéfice de nous tous, de tous les Canadiens et de la profession que nous exerçons.

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant M. Joe Comartin, l'honorable député de la circonscription électorale de Windsor—Tecumseh, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

[Traduction]

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): J'aimerais féliciter tous les députés réélus au Parlement et souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux députés.

[Français]

Pour les nouveaux députés qui ne me connaissent pas, j'ai été élu ici en 2000. Auparavant, j'ai exercé la profession d'avocat pendant 27 ans dans les cours de l'Ontario. Après avoir été élu, j'ai passé beaucoup de temps à siéger aux comités de l'environnement, de la justice, de la sécurité publique et d'autres. J'ai été élu leader adjoint par mon caucus et, pendant ce temps, j'ai beaucoup travaillé sur les règles qui existent ici en cette Chambre.

[Traduction]

Je crois que le rôle du Président est très clair et très simple. Selon l'article 10 du Règlement de la Chambre, son rôle consiste à maintenir l'ordre et le décorum à la Chambre. En outre, je crois que le Président a la responsabilité de protéger les droits et privilèges de tous les députés.

Je défends certaines causes et les droits des gens depuis l'école primaire. Si je suis élu Président, j'ai l'intention de continuer à jouer ce rôle à la Chambre et de veiller à ce que les privilèges auxquels nous, plus que tout autre Canadien, avons droit soient entièrement et toujours respectés dans cette enceinte.

Le Président doit assumer d'autres rôles et responsabilités. Il faudrait se pencher davantage sur les questions de sécurité des députés et aborder des questions budgétaires. Si je suis élu, je promets à la Chambre de le faire.

Je voudrais revenir sur la question du décorum. À mon avis, personne siégeant à la Chambre depuis un certain temps ne peut nier que le décorum, l'ordre à la Chambre, s'est détérioré. Je demande aux députés de sonder leur cœur et leurs pensées et de me dire si j'ai tort. Nous avons tous la responsabilité, qui va de pair avec nos droits et privilèges, de faire preuve de décorum à la Chambre. Nous ne l'avons pas fait.

Je ne veux pas voir le Président renoncer à ses responsabilités, mais je dis à tous les députés de la Chambre qu'ils ne peuvent pas non plus renoncer à leurs responsabilités individuelles.

Dans les comités dont j'ai parlé — tout comme à la Chambre —, j'ai collaboré étroitement avec les députés de tous les partis.

● (1045)

[Français]

Je suis absolument convaincu que je continuerai de coopérer avec tous les députés. Je suis absolument convaincu qu'il est possible de changer les comportements et le décorum en cette Chambre.

J'ai voyagé et visité d'autres Parlements, ceux d'Angleterre et d'Australie, entre autres. J'ai vu qu'on y avait mis en place des réformes. Il est nécessaire de faire de même ici. Je suis absolument convaincu qu'on peut le faire. Je vous invite à m'appuyer et à m'aider à y arriver. Merci.

M. Barry Devolin (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Bonjour chers collègues. Récemment, plusieurs députés m'ont posé deux questions. La première était la suivante: « Parlez-vous français? » La deuxième question était la suivante: « Avez-vous l'expérience appropriée pour accomplir le travail du Président de la Chambre? » Ce sont de bonnes questions, et voici mes réponses.

Il y a plus de 25 ans, je suis venu à Ottawa pour étudier à l'université. Depuis lors, j'ai consacré la majorité de mon temps au processus législatif. J'ai étudié les sciences politiques à deux universités, l'une au Canada et l'autre aux États-Unis. J'ai été directeur de recherche pour un parti politique fédéral. J'ai été chef de cabinet de deux ministres provinciaux. J'ai été conseiller d'un premier ministre de l'Ontario. J'ai été député en cette Chambre pendant quatre ans et j'ai présidé le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord. Comme vous pouvez le constater, j'ai beaucoup d'expérience dans ce domaine. De plus, j'ai également habité en Europe et en Asie. Je crois que ces expériences m'aideront à être un ambassadeur fort du Parlement et du Canada.

[Traduction]

Voilà les deux questions qu'on m'a le plus souvent posées depuis que j'ai posé ma candidature il y a 10 jours. Cependant, il y a deux autres questions que je dois également aborder avec vous. Premièrement, pourquoi je me présente à la présidence et, deuxièmement, pourquoi vous devriez m'appuyer.

Je me présente comme Président parce que j'estime que nous avons besoin d'un changement à la présidence. J'ai beaucoup de respect et d'affection pour le député de Kingston et les Îles, mais je n'approuve pas sa façon de gérer la Chambre. Je crois que nous devons rétablir le décorum et la civilité à la Chambre. Toutefois, contrairement à d'autres candidats, j'estime qu'il s'agit d'une responsabilité qui incombe à tous les députés. Nous devons travailler ensemble. Nous devons exiger que chacun fasse preuve de respect de manière à établir ensemble un décorum qui nous permettra d'accueillir nos électeurs, nos enfants et nos petits-enfants dans cette assemblée.

Élection du Président

À mon avis, il ne s'agit pas d'un exercice d'autorité fondé sur une approche descendante; un nouveau Président ne serait pas un nouveau shérif. La solution, ce n'est pas que le Président fasse de la discipline, claque le fouet et s'assure que les députés font ce qu'ils sont supposés faire. Bien au contraire, je crois que le mouvement doit partir de la base. Nous devons nous attendre, et même exiger, de la part de nos collègues d'être traités avec le même niveau de respect que les Canadiens exigent dans leur milieu de travail à la grandeur du pays. Je n'arrive pas à penser à aucun autre endroit où les gens sont couramment exposés au type de violence verbale qui a cours dans cette enceinte.

Comme ma circonscription est relativement près d'ici, de nombreux groupes d'écoliers de ma circonscription viennent à Ottawa. Évidemment, je tiens à rencontrer ces groupes lorsqu'ils sont en ville, mais j'essaie toujours de le faire avant qu'ils assistent à la période des questions parce que je veux les préparer. Je leur explique ce qui se passe et ce qu'ils verront. En fait, je m'efforce de justifier ce qui se passe à la Chambre et je ne crois pas que ce soit raisonnable.

Au cours des quatre dernières années, j'ai participé aux activités de cette Chambre et je me suis bien comporté, et j'ai remarqué qu'un grand nombre de députés des quatre autres caucus se sont également bien comportés. Je n'accepte pas la ligne de pensée selon laquelle ce qui se déroule ici est inévitable. Je n'accepte pas la ligne de pensée selon laquelle on ne peut rien y faire.

Plusieurs ont parlé de décorum. Il y a deux semaines, j'ai pris le temps de m'asseoir et d'élaborer un plan. Nombre d'entre vous en ont pris connaissance. Dans ce plan, je propose trois choses.

Premièrement, quatre personnes occupent le fauteuil et elles doivent toutes travailler ensemble. Comme dans une équipe de curling, le capitaine joue un rôle important, mais si les autres joueurs ne respectent pas la même stratégie, ça ne fonctionnera pas.

Deuxièmement, j'ai déjà dit qu'il faut commencer sur une petite échelle. Il est peut-être impossible d'exercer le contrôle nécessaire pour maintenir l'ordre lors de la période des questions quand 300 députés chahutent, mais je crois qu'à d'autres moments, lorsque nous ne sommes qu'une douzaine ou une vingtaine de députés, on pourrait faire respecter le Règlement et cela finirait par faire tâche d'huile.

Troisièmement, j'ai déjà dit qu'il fallait élaborer un code de conduite qui précise le comportement auquel on s'attend de la part des députés. Le Rotary International applique le critère des quatre questions. Je crois que nous pourrions élaborer quelque chose de semblable. Je vous demande votre appui afin de réaliser cet objectif.

•(1050)

[Français]

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant M. Royal Galipeau, l'honorable député de la circonscription électorale d'Ottawa—Orléans, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC): Monsieur le président, permettez-moi d'abord de féliciter les gens de la vallée du Richelieu de la confiance qu'ils vous ont accordée à huit reprises. C'est ainsi qu'ils ont fait de vous notre doyen.

[Traduction]

Je suis honoré de la confiance que continuent de m'accorder les gens d'Ottawa—Orléans dans leur bonté et dans leur sagesse, eux qui m'ont à nouveau élu à la Chambre. Pour la première fois en 136 ans, les électeurs de ma circonscription ont réélu un député conservateur.

Tous ici, nous sommes des politiciens professionnels et, pour la plupart d'entre nous, faire campagne est un plaisir. C'est grâce à ce processus que nous sommes ici aujourd'hui. Ce matin, sept d'entre nous se présentent devant leurs pairs, les électeurs les plus avisés du pays.

[Français]

Franchement, c'est avec plus de modestie que d'ambition que je me présente devant vous.

[Traduction]

Je sais fort bien que 181 d'entre vous ont plus d'expérience à la Chambre que moi. C'est avec intérêt que j'ai suivi les campagnes intenses des aspirants à la présidence et je constate l'importance que l'on accorde désormais au décorum. J'appuie aussi ce principe. Je suis bien d'accord pour dire que l'absence de décorum qui a caractérisé les 38^e et 39^e législatures n'a pas inspiré les Canadiens. Un soir où j'occupais le fauteuil, j'ai rappelé à la Chambre que des scouts prenaient place à la tribune et que ces jeunes nous prenaient pour modèles. « Décorum » a beau rimer avec « vacuum », le décorum a horreur du vide.

Il est très important que le Règlement, aussi bien que les traditions, soient respectés. Pourtant, ce n'est pas le Président qui établit les règles; c'est la Chambre. Le Président n'est que le serviteur de la Chambre.

[Français]

Comment le Président peut-il imposer le Règlement? Il ne peut pas le faire. Il doit plutôt inspirer tous ses collègues et leur dire qu'il est dans leur intérêt de bien se comporter.

[Traduction]

Le Canada a connu 34 Présidents de la Chambre depuis la Confédération. J'ai connu 11 d'entre eux. J'ai travaillé pour le 27^e et le 30^e, et j'ai travaillé avec le 34^e.

[Français]

Le plus solide fut le regretté Lucien Lamoureux. Pourtant, il a présidé aux débats acrimonieux des 26^e, 27^e et 29^e législatures, toutes des législatures minoritaires.

•(1055)

[Traduction]

Que dire des qualités particulières du Président Lamoureux? Il avait tout d'abord agi comme vice-président, de sorte qu'il connaissait le Règlement et comprenait nos traditions. Il était rigoureusement impartial.

[Français]

Sa culture possédait toutes les nuances du français et de l'anglais.

[Traduction]

Mais, par-dessus tout, il exerçait son autorité avec humour, un humour souvent teinté de modestie.

Qu'ai-je à offrir pour ma part? Un petit peu de tout cela, je l'espère.

Lors de la dernière législature, 235 d'entre vous ont participé à mon élection comme vice-président. Vous avez pu constater alors en quoi consiste le décorum et comment l'application rigoureuse des règles peut se faire avec doigté. Vous ne m'avez jamais vu embarrasser un député novice par rapport au Règlement.

[Français]

J'invitais plutôt le député qui avait besoin de directives à me parler tandis que la caméra regardait ailleurs. Surtout, j'écoutais les interventions de chacun avec une attention totale. Parfois, je demandais aux autres d'en faire autant.

[Traduction]

Selon la plus ancienne tradition liée à la présidence, le Président éventuel doit manifester sa réticence à assumer la fonction. Or, il ne suffit pas de respecter nos traditions, il nous faut les comprendre.

La première tradition que doivent respecter ceux qui cherchent à mériter votre confiance les invite à ne pas convoiter la présidence. Vous comprendrez donc que je n'ai pas fait campagne à cet égard. Pour moi, le respect de cette tradition est primordial, même si cela devait me désavantager.

J'espère que toute l'affection et le grand respect que je porte à la Chambre vous garantiront dans une certaine mesure que je comprends bien les responsabilités de celui qui serait votre serviteur.

[Français]

Ceux qui recherchent le décorum seront réconfortés.

[Traduction]

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'inviterais maintenant M. Peter Milliken, député de la circonscription de Kingston et les Îles, à s'adresser à la Chambre pendant au plus cinq minutes.

[Français]

L'hon. Peter Milliken (Kingston et les Îles, Lib.): Mes chers collègues, c'est un plaisir d'être ici encore une fois, en cette Chambre, pour le commencement de la 40^e législature de notre Parlement.

[Traduction]

En octobre dernier, les Canadiens ont élu leur troisième gouvernement minoritaire en quatre ans. Nous nous retrouvons donc ici, investis du privilège et de la responsabilité de servir nos concitoyens au Parlement. Il nous faut prendre aujourd'hui une décision importante, celle d'élire celui qui présidera la Chambre pendant cette législature.

[Français]

Vous avez devant vous un nombre de candidats, provenant de trois des partis représentés à la Chambre, qui ont exprimé le désir de vous représenter en tant que Président. Ils veulent offrir leurs services à la Chambre parce que, comme on l'a dit, le Président est le serviteur de la Chambre.

[Traduction]

Je suis persuadé que les autres députés qui ont posé leur candidature au poste de Président l'ont fait parce qu'ils souhaitent ardemment que le Parlement soit efficace. C'est après tout au Président que revient le rôle de diriger les débats de la Chambre et de tenter de rendre celle-ci efficace et fonctionnelle. Ces motifs et, j'en suis sûr, leur expérience passée ont contribué à les faire élire pour représenter les gens de leur circonscription, comme c'est le cas pour nous tous ici présents.

Cela étant dit, dans une situation de gouvernement minoritaire, je suis d'avis que certaines circonstances exigent de l'occupant du fauteuil qu'il ait non seulement de l'expérience, mais aussi une certaine expertise, et je crois qu'il est important de tenir compte de cela dans le choix du Président. Avec un gouvernement minoritaire viennent de nombreux défis, de nature politique évidemment, mais aussi logistique, administrative et procédurale.

Élection du Président

Divers défis se poseront au cours de la présente législature. Selon moi, un gouvernement minoritaire sera mieux servi par un Président sachant assurer l'équilibre entre le droit des députés de s'acquitter de leurs obligations parlementaires et la nécessité de maintenir l'ordre à la Chambre. Il existe un équilibre entre ces deux éléments.

De nombreuses préoccupations ont été soulevées à propos de la question du décorum à la Chambre par certains des députés qui présentent leur candidature aujourd'hui et par les médias. Je conviens que la situation à cet égard s'est légèrement détériorée, mais je ne crois pas que cela soit inhabituel en situation de gouvernement minoritaire parce que la rivalité est forte à la Chambre.

Diverses questions seront abordées ici et cela créera sans aucun doute un certain désordre. La personne qui sera élue à la présidence doit être en mesure de compter sur les députés pour partager avec elle la responsabilité du maintien de l'ordre à la Chambre. C'est notre responsabilité à tous.

Sans la bonne volonté et le soutien des députés de tous les partis, il est très difficile pour l'occupant du fauteuil d'imposer l'ordre. À mon avis, aucune ingérence ou aucun reproche adressé aux députés ne permettra d'imposer l'ordre si ce n'est pas ce que les députés désirent. Il est donc important de travailler ensemble à cet égard.

● (1100)

[Français]

Si vous me faites l'honneur de me choisir comme Président de cette Chambre, j'apporterai à la tâche non seulement mes 20 ans d'expérience en tant que député ici, mais aussi mon expérience depuis 2001 en tant que Président. J'ai présidé pendant la dernière législature, malgré le fait que je sois de l'opposition, parce que les députés m'ont élu Président. J'apprécie beaucoup l'appui qu'on m'a donné lors de mon élection en 2006, et j'espère obtenir un autre mandat pour continuer pendant cette législature.

[Traduction]

Je vous remercie de l'aide que vous m'avez apportée par le passé dans l'exercice de mes fonctions. Il aurait été impossible pour moi de continuer mon travail sans l'appui de tous les députés. En effet, le Président est au service de la Chambre.

Je vous remercie de votre aide. J'espère que vous choisirez de me garder comme Président de cette Chambre. Cela me rendrait heureux. J'aime travailler avec chacun d'entre vous.

[Français]

J'apprécie beaucoup l'appui que vous m'avez accordé au cours des années passées. Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant M. Andrew Scheer, le député de Regina—Qu'Appelle, à prendre la parole pour cinq minutes au plus.

Élection du Président

M. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Je souhaite la bienvenue aux députés qui siègent à la Chambre pour la première fois aujourd'hui. Je leur assure que la profonde admiration qu'ils ressentent probablement ne se dissipera pas de si tôt. Je la ressens moi-même chaque fois que j'entre dans cette enceinte, que ce soit au début ou au milieu d'une session.

[Français]

Je veux aussi féliciter tous les députés. C'est un grand honneur et un privilège de recevoir l'appui des électeurs. Je vous souhaite la bienvenue à la 40^e législature.

Je veux parler aujourd'hui du rôle du Président comme je le conçois. Je veux aussi parler de son rôle historique et de ses qualifications. Je veux d'abord remercier l'honorable député de Kingston et les Îles de m'avoir donné la chance d'être un des adjoints au Président au cours de la dernière législature.

[Traduction]

Ce fut un grand honneur et un véritable privilège de collaborer avec lui au cours de la dernière législature. Je ne vois pas de meilleur professeur pour apprendre l'histoire et l'importance de l'institution de même que les nombreux règlements et précédents. Lorsque j'étais au secondaire, je n'ai jamais été abonné au *hansard*, mais je partage néanmoins avec lui certaines affinités pour l'histoire de cette institution.

Demain, le candidat que vous aurez choisi comme Président affirmera en votre nom les droits et les privilèges dont les députés de la Chambre des communes bénéficient depuis des siècles. Ce faisant, il confirmera la tradition d'indépendance dont jouit la Chambre.

C'est le Président Lenthall qui, en 1642, a le mieux énoncé cette réalité à Westminster. Lorsque le roi Charles est entré à la Chambre des communes et qu'il a exigé de savoir où se trouvaient cinq députés qu'il souhaitait faire arrêter, le Président lui a répondu: « N'en déplaise à Votre Majesté, en ce lieu je n'ai d'yeux pour voir et de langue pour parler que s'il plaît à la Chambre, dont je suis le serviteur, de me le demander ».

[Français]

À mon avis, c'est cela, le principal rôle du Président. Il doit d'abord être un serviteur de la Chambre. C'est le rôle du Président de garantir que les députés puissent exercer leurs droits et privilèges à la Chambre. Les députés, collectivement, délèguent l'autorité au Président pour assurer que la Chambre fonctionne.

[Traduction]

Cela m'amène au rôle central joué par le Président dans la gestion quotidienne des travaux de la Chambre.

D'abord et avant tout, le Président doit être impartial, juste et non partisan.

Comme je l'ai mentionné, j'ai eu la chance d'occuper le fauteuil au cours de la dernière législature à titre de vice-président adjoint, ce qui m'a permis d'acquiescer un profond respect non seulement pour la Chambre ainsi que pour les règles et les précédents qui en assurent le bon fonctionnement, mais aussi pour les députés eux-mêmes. Et c'est ici qu'intervient la question du décorum que beaucoup d'entre vous ont soulevée dans nos conversations téléphoniques. Durant ma campagne, j'ai communiqué avec vous par lettre, par courriel et par téléphone. J'avais l'intention de faire du porte-à-porte au Marriott hier soir, mais j'ai pensé que ce serait peut-être trop.

Vous avez tous mentionné que le décorum est important pour vous, que nous avons besoin de rétablir un climat de civilité à la Chambre. Le fait d'occuper le fauteuil m'a vraiment aidé à prendre

conscience de cette réalité. J'en suis venu à comprendre un peu mieux que nous appartenons tous à des partis politiques différents et que nous souscrivons à des idéologies différentes. Cependant, je me suis aussi rendu compte que nous avons tous le même but: faire du Canada un pays encore meilleur. Nous ne nous entendons pas sur la façon d'y arriver, mais nous voulons tous sincèrement donner à l'ensemble des Canadiens la meilleure qualité de vie possible. Si nous gardons cela à l'esprit durant nos débats et notre travail en comité, il sera plus facile de respecter les règles de civilité et d'observer le décorum.

À mon avis, il faudrait peut-être que l'occupant du fauteuil adopte une approche différente à cet égard. Pour la plupart des Canadiens, la période des questions est leur fenêtre sur le Parlement. C'est par cette fenêtre qu'ils observent le travail que nous faisons. C'est certes la partie de nos travaux qui a le plus de visibilité, mais c'est aussi celle qui pose le plus grave problème en ce qui concerne le décorum.

Au cours de la dernière législature, j'ai également eu la chance de travailler avec M. Bill Blaikie, qui était le doyen de la Chambre et qui représentait la circonscription d'Elmwood—Transcona. Sa présence au fauteuil était beaucoup plus imposante que la mienne. Il avait certes une voix plus tonitruante que la mienne et savait hausser le ton lorsque cela s'avérait nécessaire.

Je crois que le Président pourrait travailler avec les leaders parlementaires et les whips pour établir ce genre de ton dès le début de la législature afin que les députés apprennent à se contrôler eux-mêmes et puissent compter sur la présidence pour les rappeler à l'ordre au cas où ils perdraient de vue notre objectif, soit celui de faire régner la civilité dans cette enceinte. C'est exactement ce que j'ai l'intention de faire. Je m'efforcerais de montrer dès le début aux députés qu'aucun écart ne sera toléré afin de les aider à bien se comporter à l'avenir.

• (1105)

[Français]

À l'intention de mes collègues francophones, j'ajoute que je sais que le Président doit être capable de communiquer dans les deux langues officielles. Je peux dire que, dès ma première élection, j'ai suivi des cours pour exercer mon français. J'étais en immersion à l'école secondaire et, depuis, j'apprends le subjonctif malgré l'imparfait de mes paroles.

Je vous remercie de votre attention, et je serais honoré que vous décidiez de m'appuyer.

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant le dernier candidat, M. Mervin Tweed, l'honorable député de la circonscription électorale de Brandon—Souris, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

M. Mervin Tweed (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le président, tout d'abord, j'aimerais féliciter tous ceux et celles qui ont été réélus et souhaiter la bienvenue à tous ceux et celles qui viennent d'être élus. Je veux aussi profiter de l'occasion pour remercier les électeurs et les électrices de Brandon—Souris de leur support indéfectible.

[Traduction]

C'est un honneur de présenter ma candidature au très important poste de Président de la Chambre.

Comme beaucoup d'entre vous, j'ai occupé divers postes dans l'administration municipale et dans les gouvernements provincial et fédéral, notamment préfet adjoint, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et président du très productif Comité des transports, de l'infrastructure et des collectivités. En plus de 17 ans de vie politique, j'ai connu les hauts et les bas associés au fait de siéger du côté du gouvernement et de l'opposition. J'ai donc une perspective et une compréhension uniques de l'équilibre qu'un Président doit maintenir dans une chambre progressive. Ayant travaillé des deux côtés de la Chambre, j'ai appris l'utilité de collaborer de façon constructive avec tous les partis. C'est ce que je continuerai de faire si je suis élu Président.

Chers collègues, depuis quelques années, notre merveilleuse Chambre est marquée par une détérioration frappante du décorum, et je pense avoir trouvé une solution à ce malheureux problème.

En tant que Président, j'organiserais sur-le-champ une réunion avec les leaders parlementaires, et nous conviendrions d'un plan d'avenir, réaffirmerions les règles en vigueur et les appliquerions sans crainte ou favoritisme.

[Français]

Je crois que le Président de la Chambre doit jouer un rôle crucial dans le maintien du décorum dans cette Chambre.

[Traduction]

Toutefois, le Président tout seul ne saurait mener cette tâche à bien. Par-dessus tout, son rôle consiste à assurer que la démocratie canadienne est mise en oeuvre de façon efficace et respectueuse. J'ai toujours essayé de traiter respectueusement tous les députés, et ceux qui ont travaillé avec moi n'hésiteront pas à vous le confirmer.

En tant que Président, je m'engagerai à être accessible en tout temps à tous les députés.

• (1110)

[Français]

Comme Président, je serai le Président de tous les députés, quelle que soit leur allégeance, et je m'engage à être disponible pour chacun et chacune d'entre vous.

[Traduction]

J'ai consacré des années à la vie publique et je n'ai jamais fait preuve d'esprit partisan au cours de ma carrière. Je vais consacrer toutes les heures de ma journée à cette importante fonction. Je vais travailler à rétablir le décorum dans cet endroit tout en traitant respectueusement chaque député.

Aujourd'hui, en tant que députés, nous avons l'occasion de prouver aux Canadiens que la 40^e législature du Parlement du Canada marquera le rétablissement d'un décorum et d'un respect grandement nécessaires.

En m'élisant à la présidence de la Chambre, vous me donnerez votre confiance et vous me donnerez les rênes pour que je dirige les travaux de la Chambre selon les règles éprouvées au fil des ans. J'ai servi respectueusement et dignement les Canadiens pendant la plus grande partie de ma vie adulte et je continuerai dans le même sens si je suis élu aujourd'hui.

Je vous sou mets humblement ma candidature.

[Français]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Avant de suspendre la séance pour une heure, je signale aux honorables

Élection du Président

députés que la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

La séance est donc suspendue jusqu'à convocation par la présidence.

(La séance est suspendue à 11 h 11.)

• (1220)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 12 h 20.)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): À l'ordre. Conformément aux dispositions du Règlement, la Chambre va maintenant procéder à l'élection d'un Président.

[Traduction]

La liste révisée des candidats peut être consultée dans chaque isolement de même qu'au Bureau.

[Français]

J'aimerais que le sergent d'armes présente l'urne au président d'élection pour inspection, et permette à la greffière de la Chambre d'inspecter et de verrouiller l'urne.

Après que la greffière aura défilé l'emballage des bulletins de vote, je proposerai à la Chambre une façon de procéder qui facilitera le scrutin.

Comme nous allons maintenant commencer à voter, je rappelle aux honorables députés qu'ils doivent écrire les prénoms et noms de leur candidat en lettres moulées sur le bulletin de vote.

Je demanderais aux députés de quitter leur pupitre en passant derrière les rideaux et de se présenter au bureau en empruntant les portes situées à gauche et à droite du fauteuil, de leur côté respectif de la Chambre. Un greffier leur remettra alors un bulletin de vote.

[Traduction]

Les députés sont invités à quitter les isolaires après avoir voté.

[Français]

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolaires.)

• (1245)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

[Traduction]

Tous les députés ayant voté, je demanderais à la greffière de procéder au dépouillement du scrutin une fois que j'aurai moi-même déposé mon bulletin.

Élection du Président

[Français]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Avant de suspendre la séance, je signale aux honorables députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

La séance est suspendue jusqu'à convocation par la présidence.

(La séance est suspendue à 12 h 47.)

● (1315)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 13 h 18.)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): À l'ordre. Je dois informer la Chambre qu'un deuxième tour de scrutin sera nécessaire.

[Français]

Les noms des députés éligibles au deuxième tour de scrutin sont les suivants:

Mauril Bélanger
Joe Comartin
Barry Devolin
Peter Milliken
Andrew Scheer
Mervin Tweed

Si certains députés que je viens de nommer veulent retirer leur candidature au deuxième tour de scrutin, je leur demande de se lever et de préciser les motifs de leur retrait.

Pour la gouverne des honorables députés, la liste alphabétique révisée des candidats au deuxième tour de scrutin sera affichée dans les isolements.

Puis-je avoir la boîte, s'il-vous-plaît, monsieur le sergent d'armes?

Avant de demander aux honorables députés de voter et pendant que la greffière défait l'emballage des bulletins de vote, je signale qu'au deuxième tour de scrutin, les bulletins de vote seront de couleur différente et que les listes des candidats à ce tour ont été affichées dans les isolements.

Ces isolements sont maintenant accessibles. Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

● (1340)

[Traduction]

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Les députés qui n'ont pas voté et qui souhaitent le faire devraient voter maintenant.

[Français]

Tous les députés ayant voté, je demanderais à la greffière de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Avant de suspendre la séance, je rappelle que, lorsqu'on aura fini de dépouiller

les bulletins de vote, on ne fera retentir la sonnerie rappelant les députés à la Chambre que pendant cinq minutes.

La séance est suspendue jusqu'à convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 13 h 31.)

● (1405)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 14 h 8.)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): À l'ordre, s'il vous plaît. Je dois informer la Chambre qu'un nouveau tour de scrutin sera nécessaire.

Voici les noms des candidats:

Joe Comartin
Barry Devolin
Peter Milliken
Andrew Scheer
Mervin Tweed

[Français]

Si des députés que je viens de nommer veulent retirer leur candidature au prochain tour de scrutin, je leur demanderais de se lever et de l'annoncer. Des candidats veulent-ils retirer leur nom?

Pour la gouverne des honorables députés, la liste alphabétique révisée des candidats au prochain tour de scrutin sera affichée dans les isolements.

[Traduction]

Pendant que la greffière défait l'emballage des bulletins de vote, je rappelle aux députés que les bulletins de vote pour ce tour-ci seront d'une couleur différente et que la liste des candidats à ce tour de scrutin peut être consultée dans chaque isolement.

[Français]

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

● (1425)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

Tous les députés ayant voté, je demanderais à la greffière de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Avant de suspendre la séance, je signale aux honorables députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie rappelant les députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

Élection du Président

La séance est suspendue jusqu'à convocation par la présidence.

(La séance est suspendue à 14 h 29.)

• (1455)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 14 h 54.)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): À l'ordre, s'il vous plaît. J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'un autre tour de scrutin sera nécessaire.

[Français]

Les noms des députés éligibles au prochain tour de scrutin sont les suivants:

Joe Comartin

Peter Milliken

Andrew Scheer

Mervin Tweed

Si des députés que je viens de nommer veulent retirer leur candidature pour le prochain tour de scrutin, je leur demanderais de se lever et de l'annoncer.

Pour la gouverne des honorables députés, la liste alphabétique révisée des candidats pour le prochain tour de scrutin sera affichée dans les isolements.

Peut-on apporter la boîte de scrutin?

[Traduction]

Pendant que la greffière de la Chambre défait l'emballage des bulletins de vote, je rappelle encore une fois qu'au prochain tour de scrutin les bulletins de vote seront d'une couleur différente et que les listes des candidats à ce tour ont été affichées dans les isolements.

[Français]

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

• (1515)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

Tous les députés ayant voté, je demanderais à la greffière de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): La séance est suspendue jusqu'à l'appel de la présidence.

(La séance est suspendue à 15 h 15.)

• (1535)

[Français]

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 15 h 36.)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'il faudra tenir un autre tour de scrutin.

[Traduction]

Les noms des députés éligibles au prochain tour de scrutin sont les suivants:

Peter Milliken

Andrew Scheer

Melvin Tweed

[Français]

Pour la gouverne des honorables députés, la liste alphabétique révisée des candidats au prochain tour de scrutin sera affichée dans les isolements.

[Traduction]

Pendant que la greffière de la Chambre défait l'emballage des bulletins de vote, je rappelle encore une fois qu'au prochain tour de scrutin les bulletins de vote seront d'une couleur différente et que les listes des candidats à ce tour ont été affichées dans les isolements.

[Français]

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

[Traduction]

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

• (1555)

[Français]

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

Tous les députés ayant voté, je demanderais à la greffière de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): La séance est suspendue jusqu'à convocation par la présidence.

(La séance est suspendue à 15 h 56.)

• (1615)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 16 h 16.)

(La greffière de la Chambre ayant communiqué au président d'élection le nom du député ayant recueilli la majorité des voix:)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): À l'ordre, s'il vous plaît. Je dois informer la Chambre qu'un Président a été dûment élu.

C'est avec grand plaisir que j'invite maintenant à prendre place au fauteuil l'honorable député de la circonscription électorale de Kingston et les Îles.

Des voix: Bravo!

[Traduction]

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant le très honorable premier ministre ainsi que le chef de l'opposition à escorter l'honorable Peter Milliken jusqu'au fauteuil.

Élection du Président

(Le président d'élection quitte le fauteuil et, la masse ayant été placée sous le bureau, le très honorable premier ministre et l'honorable chef de l'opposition conduisent M. Milliken de son siège de député jusqu'au fauteuil.)

• (1620)

Le président d'élection (M. Louis Plamondon): J'invite maintenant le très honorable premier ministre ainsi que le chef de l'opposition à escorter l'honorable Peter Milliken au fauteuil.

[Français]

Le Président: Honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Président.

[Traduction]

Merci beaucoup, chers collègues. Je suis heureux d'être de retour ici. J'attendais ce moment avec impatience depuis un certain temps déjà, c'est-à-dire depuis les élections, le 14 octobre. Comme je vous l'ai dit lorsque je me suis adressé à vous aujourd'hui, je tiens à vous remercier pour votre appui aujourd'hui, mais je voudrais aussi souhaiter la bienvenue aux nouveaux députés.

[Français]

Je sais qu'il y a plus de 60 nouveaux députés. Vous êtes bienvenus ici, à la Chambre, et j'espère que votre expérience comme députés en cette magnifique Chambre sera excellente pour vous et vos concitoyens qui vous ont élus.

[Traduction]

J'aimerais en outre remercier les électeurs de Kingston et les Îles de m'avoir réélu une autre fois. Je vois qu'il reste encore quelques députés de la promotion de 1988. Nous sommes heureux de notre expérience, mais nous sommes de moins en moins nombreux. Ce sont les risques du métier, mais dans l'ensemble, c'est une expérience formidable. Travailler à la Chambre des communes pendant toutes ces années et y revenir encore après les dernières élections a été pour moi un vrai plaisir.

Je veux remercier les électeurs de Kingston et les Îles de m'avoir réélu une autre fois. C'est un plaisir de travailler pour eux et de les représenter aux Communes.

Je voudrais aussi vous remercier pour l'appui que vous m'avez manifesté alors que j'exerçais la fonction de Président, au cours des sept dernières années. J'ai aimé prendre part aux discussions que nous avons eues ensemble.

[Français]

De temps en temps, chacun des partis a un point de vue différent sur certaines questions qui sont présentées au Président. Toutefois, même ainsi, nous avons l'occasion d'échanger et de travailler ensemble.

J'espère que nous pourrons faire cela dès demain, comme d'habitude, de façon à organiser les affaires de la Chambre, au moins du point de vue procédural — moi-même, les leaders des partis en Chambre et tous les autres députés, si nécessaire.

[Traduction]

J'espère que nous parviendrons à mettre davantage d'ordre dans le fonctionnement de la Chambre. Je sais que les nouveaux députés vont exhorter leurs collègues les plus bruyants à baisser le ton pour que les travaux de la Chambre puissent se dérouler davantage dans le calme et pour que nous soyons plus productifs. C'est un souhait que nous partageons.

Enfin, si je peux me permettre, j'aimerais souligner la présence de membres de ma famille à la tribune aujourd'hui. C'est devenu une habitude pour moi dans les circonstances. Ce retour après les élections marque la quatrième présence de ma mère à la tribune. Trois de mes soeurs et mon frère sont également présents: Katherine, Amanda, Elizabeth et Bill. Je suis enchanté de les voir ici, et je vois aussi quelques membres de ma belle-famille de même que ma nièce et mon neveu. Je les remercie d'être présents aujourd'hui.

[Français]

C'est toujours un petit spectacle en Chambre et ils l'ont apprécié sans doute.

[Traduction]

Je remercie tous les députés du fond de mon coeur. Je me permets de les inviter à venir prendre des rafraîchissements dans le bureau du Président une fois que les quelques interventions qui restent seront terminées. Nous serons heureux d'y accueillir tous les députés.

Avant de laisser la parole au premier ministre, une étape de la procédure reste à accomplir.

Et la masse ayant été placée sur le bureau:

• (1625)

[Français]

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais vous féliciter, au nom du gouvernement, pour votre réélection au poste de Président de cette Chambre. C'est un honneur bien mérité.

[Traduction]

Monsieur le Président, lorsque le chef de l'opposition et moi vous avons conduit au fauteuil, vous avez encore une fois montré votre grande réticence à accepter ce poste. Je tiens à faire remarquer à tous que, s'il a semblé difficile de vous mener jusqu'au fauteuil au cours des cinq dernières minutes, on peut certainement imaginer ce qu'ont été les cinq dernières heures.

Monsieur le Président, votre élection pour la quatrième fois démontre bien la confiance que vos collègues ont en vos capacités. Par scrutin secret, ils vous ont confié l'importante responsabilité de diriger les délibérations de la Chambre. Vous avez prouvé à de nombreuses reprises et en toutes sortes de circonstances qu'ils avaient eu raison de vous confier ces responsabilités. Au cours des sept dernières années, vous avez fait preuve d'une grande connaissance de la procédure parlementaire et traité tous les députés avec respect. Vous avez également prouvé votre engagement à l'égard de l'équité.

[Français]

Nous ne faisons pas partie de la même formation politique, toutefois, nous partageons cette volonté de défendre les intérêts des familles et des travailleurs canadiens.

[Traduction]

À titre de députés, notre principal devoir est de tenter de défendre le bien commun, particulièrement dans des circonstances comme celles-ci et en période de gouvernement minoritaire.

[Français]

Aujourd'hui, je pense que le message est clair. Vos collègues ont dit qu'ils voudraient qu'un meilleur ordre règne à la Chambre et je suis confiant que vous allez faire en sorte que nos débats soient productifs et civilisés.

Élection du Président

[Traduction]

En terminant, je sais que tous les députés du parti ministériel se joignent à moi pour vous féliciter de votre réélection. Je peux vous assurer, monsieur le Président, que nous ferons tout ce que nous pourrions pour faciliter votre tâche qui est parfois très difficile.

[Français]

Le Président: Je remercie le très honorable premier ministre.

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de féliciter tous les collègues qui se sont portés candidats pour cette responsabilité fondamentale dans notre démocratie. J'ose espérer et je suis sûr que vous tiendrez compte de toutes les recommandations qu'ils ont faites dans leurs discours. Certaines étaient vraiment très pertinentes.

Je voudrais vous féliciter personnellement pour cette réélection qui témoigne, comme l'a dit le premier ministre, du respect que vos collègues ont pour vous-même.

[Traduction]

Comme le Canada s'est donné un gouvernement minoritaire et qu'il doit faire face à la tourmente économique, nous devons donc coopérer comme jamais dans le passé. Pour y arriver, le decorum et le respect mutuel seront essentiels. Nous comptons tous sur vous, monsieur le Président, pour aider la Chambre à atteindre cet objectif. D'autre part, c'est une responsabilité que nous devons tous partager. Vous pouvez être assuré que l'opposition officielle fera tout ce qu'il faudra pour que les Canadiens puissent compter sur la Chambre qu'ils méritent en ces temps difficiles.

[Français]

Nous sommes vraiment très chanceux, en tant que pays, de pouvoir compter sur une personne de votre expérience. Vous avez un immense amour pour cette institution et vous en avez une connaissance profonde, depuis vos études à Kingston et à l'Université Laval — dont on a souvent parlé. Ce sera un grand plaisir de collaborer avec vous et vous pouvez compter sur l'opposition officielle pour cela.

Le Président: Je remercie l'honorable chef de l'opposition officielle.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de cette quatrième élection, déjà.

Je félicite également tous ceux qui ont présenté leur candidature à ce poste important.

Je ne sais combien de temps durera votre mandat. Vous savez que le vôtre n'excède pas le nôtre et que nul ne peut prédire la durée de cette législature, bien que j'espère que cela prendra tout au moins quelques mois.

Cela étant dit, je pense qu'il est important que nous améliorions le fonctionnement de notre travail en cette Chambre. Tous ont réclamé plus de decorum et plus de discipline. Je pense que tous les partis doivent contribuer à faire en sorte que les choses s'améliorent.

Cela étant dit, nous ferons, dans les jours qui viennent — tout au moins de notre côté — un certain nombre de propositions pour faire en sorte que le comportement de tous les députés soit plus exemplaire et que nous accélérions également les procédures, lors de la tenue de votes, par exemple. Je pense qu'il y a beaucoup d'améliorations que nous sommes en mesure d'apporter. Je sais que nous pourrions travailler avec vous, vous l'avez prouvé dans le passé. Soyez sûr que nous apporterons toute notre contribution.

Félicitations encore une fois.

● (1630)

Le Président: Je remercie l'honorable chef du Bloc québécois.

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, vous avez essayé de me trouver de l'autre côté, mais je suis ici cette fois et j'en suis très content.

Félicitations, monsieur le Président.

De plus, je tiens à féliciter grandement tous les députés qui ont décidé de présenter leur candidature à cette élection à la présidence. Nous sommes très chanceux qu'un groupe de députés ait décidé de se présenter à cette course, parce que cela indique la qualité des députés qui sont ici en cette Chambre. J'adresse un grand merci à tous ceux qui ont décidé de se présenter.

[Traduction]

Nous sommes très chanceux. En effet, des députés de la plus haute qualité ont posé leur candidature pour assumer les fonctions de Président. Ces candidatures montrent à l'évidence la sagesse des électeurs qui ont envoyé de tels députés à la Chambre.

Je ne peux m'empêcher de noter que deux anciens néo-démocrates ont été cités par les candidats à l'élection, soit Ed Broadbent et Bill Blaikie. Voilà qui est intéressant et significatif. Je tiens à mentionner que, pour nous tous, la Chambre semble bien vide et bien différente sans Bill Blaikie. Je tiens à le remercier pour le travail qu'il y a accompli.

Une question est devenue très claire pour tous les députés et elle a été soulevée dans ce débat. Nous devons faire un meilleur travail au nom des Canadiens et nous en tenir aux débats dignes et respectueux auxquels ils sont en droit de s'attendre à la Chambre des communes. Je crois comprendre que c'est ce que nous avons dorénavant l'intention de faire. Je tiens à vous encourager, monsieur le Président, à user des pouvoirs dont vous disposez pour faire en sorte que cela se réalise.

Je prends un engagement au nom de tous les députés néo-démocrates. Nous ferons notre possible pour nous montrer à la hauteur du genre de débat qui vient d'avoir lieu.

Espérons que nous saurons être à la hauteur des attentes des Canadiens. Ils comptent sur nous pour faire un travail de la plus haute importance au cours des prochains mois.

[Français]

Merci beaucoup et, encore une fois, toutes mes félicitations.

[Traduction]

Le Président: Je remercie le chef du Nouveau Parti démocratique pour ses bons mots.

Je suis content de voir que tous les députés ont parlé du maintien de l'ordre à la Chambre. Les autres candidats à la présidence en ont aussi fait mention à maintes reprises dans leurs discours. Je serai heureux de collaborer avec les députés qui ont été candidats à la présidence pour favoriser une participation accrue de tous les députés à cet égard.

[Français]

Je remercie tous les candidats de leur travail pendant la petite campagne électorale à la présidence.

*Ouverture de la législature**[Traduction]***OUVERTURE DE LA LÉGISLATURE**

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la lettre suivante:

Résidence de la Gouverneure générale
Ottawa

Le 14 novembre 2008

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada, arrivera à l'entrée de la Tour de la Paix à 13 h 30, le mercredi 19 novembre 2008.

Lorsqu'il aura été confirmé que tout est en place, Son Excellence se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la première session du quarantième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La secrétaire de la Gouverneure générale et chancelière d'armes,

Sheila-Marie Cook

● (1635)

La Chambre s'ajourne à demain, à 13 h 30, heure à laquelle elle se rendra au Sénat, où Son Excellence inaugurera la première session de la 40^e législature.

(La séance est levée à 16 h 36.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 18 novembre 2008

PREMIÈRE SESSION — QUARANTIÈME			
LÉGISLATURE			
Ouverture de la législature	1	M. Louis Plamondon	8
La greffière de la Chambre (Mme O'Brien)	1	Suspension de la séance	
Élection du Président		M. Louis Plamondon	8
M. Del Mastro	1	Suspension de la séance à 13 h 31	8
M. Ouellet	2	Reprise de la séance	
M. Calandra	2	Reprise de la séance à 14 h 8	8
Mme Smith	2	M. Louis Plamondon	8
M. Lunney	2	Suspension de la séance	
M. Tonks	2	Suspension de la séance à 14 h 29	9
M. Tilson	2	Reprise de la séance	
M. Weston (Saint John)	2	Reprise de la séance à 14 h 54	9
M. Bélanger	2	M. Louis Plamondon	9
M. Comartin	3	Suspension de la séance	
M. Devolin	3	M. Louis Plamondon	9
M. Galipeau	4	Suspension de la séance à 15 h 15	9
M. Milliken	5	Reprise de la séance	
M. Scheer	6	Reprise de la séance à 15 h 36	9
M. Tweed	6	Suspension de la séance	
Suspension de la séance		M. Louis Plamondon	9
M. Louis Plamondon	7	Suspension de la séance 15 h 56	9
Suspension de la séance à 11 h 11	7	Reprise de la séance	
Reprise de la séance		Reprise de la séance à 16 h 16	9
Reprise de la séance à 12 h 20	7	M. Louis Plamondon	9
M. Louis Plamondon	7	Le Président	10
Suspension de la séance		M. Harper	10
M. Louis Plamondon	8	M. Dion	11
Suspension de la séance à 12 h 47	8	M. Duceppe	11
Reprise de la séance		M. Layton	11
Reprise de la séance à 13 h 18	8	Ouverture de la législature	
		Le Président	12

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En case de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943

Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757

publications@tpsgc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943

Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757

publications@pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>